

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
SEANCE DU VENDREDI 13 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et le treize mars à 14H00, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi à la Maison de la Nature d'Aleria, sur convocation du Président, Jean-Claude Franceschi, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales.

Date de convocation : 09/03/2026	Date d'affichage : 16/03/2026
----------------------------------	-------------------------------

Membres en exercice : 40	Membres présents : 9
Procurations : 1	Nombre de votes : 10
Pour : 10	Contre : 0
Abstention : 0	Ne se prononce pas : 0

MEMBRES PRESENTS : MAURIZI PANCRACE, CHEYNET PATRICK, FRANCESCHI JEAN-CLAUDE, PAOLACCI JEAN-TOUSSAINT, PISTORESII-RAMAZOTTI JEANNE, BALDOVINI ANTONY, VANNUCCI BERNARD, SANTELLI JEAN-BAPTISTE, PALMIERI MICHEL

MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES: CASTELLANI JEAN-CHARLES

MEMBRES ABSENTS : ALESSANDRINI ANTHONY, ANGELI PAUL, ANGELINI COLOMBA, ANTONETTI JEAN-MARIE, BONIFACI JEAN-FRANCOIS, BONY SARAH, BUSSETTA JEAN-YVES, CALENDINI ISABELLE, CASANOVA ANDRE, CHESSA PASCAL, DOMPIETRINI PIERRE-FRANCOIS, GIACOBETTI XAVIER, GIULY MARTIN, GOZZI DOMINIQUE, CHRISTELLE GROSSI, LUCIANI DOMINIQUE, LUIGGI LAURE, MARCHETTI LAURENT, MARIANI MARTHE, MEDORI SEVERIN, NOIRAUT-ROSSI PATRICIA, ORSUCCI CHRISTIAN, PAOLI JEAN-FRANCOIS, PIETRI-FILIPPI GHISLAINE, PIRAS MARIE-ANTOINETTE, RICCIARDI-SAEZ CELIA, ROSSI PIERRE, TADDEI LAURENCE, VENTURINI DOMINIQUE

OBJET : DÉSIGNATION DE LA DIRECTRICE DE LA RÉGIE À SEULE AUTONOMIE FINANCIÈRE « OFFICE DE TOURISME DE L'ORIENTE »

La présente séance du conseil communautaire fait suite à celle du **LUNDI 9 MARS 2026** à l'occasion de laquelle il a été constaté qu'il n'y avait pas de quorum. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment aux dispositions de l'article L2121-17 « lorsque le quorum n'est pas atteint, le Conseil communautaire est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. PALMIERI Michel, membre du Conseil Communautaire, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment les articles L. 2221-11, R. 2221-63 et R. 2221-67 ;

VU le Code Général de la Fonction Publique (CGFP), notamment ses articles L. 442-1 et suivants relatifs à la poursuite des contrats de droit public en cas de changement d'employeur entre deux personnes publiques ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2025-44 du 31/12/2025 portant création de la régie « Office de Tourisme de l'ORIENTE » sous forme de SPA ;

VU la délibération du présent conseil n°2026-05 en date du 09/03/2026 portant création des emplois nécessaires au fonctionnement de la régie et fixant les modalités de reprise du personnel de l'ancien EPIC ;

VU l'avis favorable rendu par le Conseil d'Exploitation n°2026-03-OT en date du 04/03/2026 concernant la proposition de nomination de la directrice ;

VU l'avis rendu par le Comité Social Territorial (CST) en date du 05/03/2026 relatif au transfert des emplois et à l'organisation des services ;

VU la proposition formulée par Monsieur le Président visant la désignation de Madame VENETIA FERRACCI-ANZIANI aux fonctions de directrice ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article R. 2221-67 du CGCT, le directeur d'une régie à seule autonomie financière est désigné par l'organe délibérant de la collectivité sur proposition du Président, après avis du conseil d'exploitation ;

CONSIDÉRANT que Madame VENETIA FERRACCI-ANZIANI est actuellement titulaire d'un contrat de droit public au sein de l'EPIC Office de Tourisme de l'ORIENTE et que ce contrat doit être repris par la nouvelle régie (SPA) avec le maintien des clauses substantielles de son engagement ;


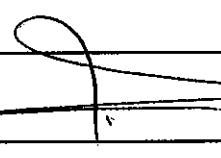
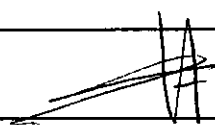
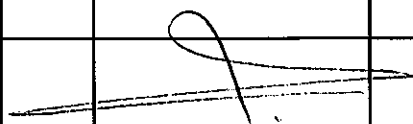
CONSIDÉRANT que le poste de direction est régulièrement créé au tableau des effectifs de la régie à compter de sa date d'entrée en activité, soit le 18/04/2026 ;

Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire,

• DÉCIDE

- ✓ **DE DÉSIGNER**, sur proposition de Monsieur le Président, Madame VENETIA FERRACCI-ANZIANI en qualité de Directrice de la régie « OFFICE DE TOURISME DE L'ORIENTE » à compter du **18 avril 2026**.
- ✓ **D'APPROUVER** le transfert et la reprise de son contrat de droit public, conformément aux dispositions du Code Général de la Fonction Publique garantissant la continuité de son engagement.
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le contrat de travail de droit public correspondant. Cette signature interviendra avant le 18 avril 2026 afin de garantir la continuité juridique de la direction dès l'ouverture de la régie.
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à prendre l'arrêté de nomination consécutif et à accomplir toutes les formalités administratives, de notification et de publicité nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



OBJET : DÉSIGNATION DE LA DIRECTRICE DE LA RÉGIE À SEULE AUTONOMIE FINANCIÈRE « OFFICE DE TOURISME DE L'ORIENTE »

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
ALESSANDRINI Anthony						
ANGELI Paul						
ANGELINI Colomba						
ANTONETTI Jean-Marie						
BALDOVINI Antony	X					
BONIFACI Jean-François						
BONY Sarah						
BUSSETTA Jean-Yves						
CALENDINI Isabelle						
CASANOVA André						
CASTELLANI Jean-Charles	X				FRANCOIS CASTELLANI JC	
CHESSA Pascal						
CHEYNET Patrick	X					
DOMPIETRINI Pierre-François						
FRANCESCHI Jean-Claude	X					
GIACOBETTI Xavier						
GIUGANTI Paul						
GIULY Martin						
GOZZI Dominique						

OBJET : DÉSIGNATION DE LA DIRECTRICE DE LA RÉGIE À SEULE AUTONOMIE FINANCIÈRE « OFFICE DE TOURISME DE L'ORIENTE »

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
GROSSI Christelle						
LUCIANI Dominique						
LUIGGI Laure						
MARCHETTI Laurent						
MARIANI Marthe						
MAURIZI Pancrace	X					
MEDORI Séverin						
NOIRAUT- ROSSI Patricia						
ORSUCCI Christian						
PALMIERI Michel						
PAOLACCI Jean-Toussaint						
PAOLI Jean-François						
PIETRI-FILIPPI Ghislaine						
PIRAS Marie- Antoinette						
PISTORESI- RAMAZZOTTI Jeanne	X					
RICCIARDI-SAEZ Célia						
ROSSI Pierre						

OBJET : **DÉSIGNATION DE LA DIRECTRICE DE LA RÉGIE À SEULE AUTONOMIE FINANCIÈRE « OFFICE DE TOURISME DE L'ORIENTE »**

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
SANTELLI Jean-Baptiste	X					
TADDEI Laurence						
VANNUCCI Bernard	X					
VENTURINI Dominique						

NOMBRE DE VOTANTS : 10			
POUR : 10	CONTRE : /	NULS : /	ABS : /

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus,
Le Président,
Jean-Claude FRANCESCHI